

# **PRÉAVIS N° 165/2019**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Création d'un pôle média à Gland et nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision**

Demande d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.-

**Délégué municipal : M. Daniel Rossellat**

**1<sup>re</sup> séance de la commission**

Date	Mercredi 17 juillet 2019 à 19h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférences N°1

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Bientôt quatre ans après le « sauvetage » de Nyon Région Télévision (NRTV), force est de constater que celle-ci est désormais bien ancrée dans notre région en tant que média de proximité. La Communication municipale XX/2019 déposée ce même jour auprès de votre Conseil, qui présente le bilan de l'activité de Nyon Région Télévision (NRTV), en témoigne de manière détaillée.

Le présent préavis de demande de crédit est pour sa part résolument tourné vers l'avenir : il s'agit aujourd'hui de participer à un tournant majeur pour ce média, en partenariat avec Gland et avec le soutien de l'entier des Communes du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

En donnant à NRTV les moyens de moderniser son outil de production, les Communes du District lui permettront non seulement de hausser encore la qualité de ses prestations pour une meilleure couverture, audience et visibilité, mais aussi de renforcer la pérennité de son activité par une diminution de ses coûts de fonctionnement.

En effet, les synergies et économies d'échelles engendrées par la création d'un « pôle média » à Gland, prévoyant notamment l'installation de CNN Money Switzerland, permettraient à NRTV de disposer de locaux et de moyens techniques exceptionnels pour un coût très raisonnable.

### **I.1 Audience**

Bien qu'il n'existe pas de calcul d'audience sur le support TV, Telecontrol (Mediapulse) estime que 75'000 personnes regardent chaque semaine les émissions de NRTV via un téléviseur (concerne la boucle de 7 jours). NRTV est par ailleurs diffusée dans l'ensemble du district via les principaux câblo-opérateurs (Swisscom TV, UPC, Net+), ainsi que sur internet (nrtv.ch, Facebook, YouTube).

Chiffres d'audience sur Facebook, du 26 mars 2018 au 25 mars 2019 :

- 629'000 minutes vues (+3,2% sur un an)
- 912'000 vues cumulées de vidéos de plus de 3 secondes
- 5356 mentions « J'aime » sur la page (+31% sur un an)
- Portée moyenne de chaque publication : 4477 personnes
- Engagement moyen de chaque publication : 527 clics et 99 réactions, commentaires et partages

## **2. Le projet**

---

Pour mémoire, NRTV est une marque télévisuelle éditée et financée par CommuNyon, association regroupant notamment des communes du district. Pour la production des contenus, CommuNyon mandate la société MediaGo SA, qui assure les prestations techniques et paie les salaires du personnel opérant la chaîne NRTV.

Le bail à loyer du studio d'enregistrement de Gland dans lequel NRTV réalisait ses émissions est arrivé à échéance en juin 2018 et n'a pas été renouvelé. Depuis, l'équipe de la chaîne occupe provisoirement une surface dans les anciens locaux de la Société Electrique Intercommunale de La Côte (SEIC), voués à la démolition en 2019.

MediaGo a parallèlement décidé de développer ses activités à Gland et notamment d'y implanter l'antenne romande de CNN Money Switzerland, qu'elle dirige. CommuNyon souhaite donc profiter de cette opportunité pour établir des synergies entre CNN Money Switzerland et NRTV, notamment au travers d'économies d'échelles en termes d'outils de production et de personnel.

Parmi les nouveautés apportées par le nouvel équipement :

- *Plateau virtuel* : permettra des changements de décors (solution audiovisuelle à la hauteur des standards actuels mais à laquelle une chaîne régionale comme NRTV n'aurait pas accès sans les synergies avec un média comme CNN Money Switzerland).
- *Capacité technique de segmenter les émissions* : facilitera leur diffusion sujet par sujet sur les réseaux sociaux (où se trouve désormais une part croissante de l'audience) et permettra un archivage professionnel.
- *Production en continu* : NRTV sera en mesure de produire toute la semaine et à toute heure (contre 2h hebdomadaires actuellement).

Enfin, ce pôle média représente une opportunité pour la région en termes de notoriété, mais aussi par la création d'une cinquantaine d'emplois.

Un accord a donc été conclu entre Mediago et la SEIC pour louer, dès le début de l'été 2019, une surface de plus de 700 m2 dans ses nouveaux locaux à Gland. Ceci permettra notamment d'y installer un studio, une régie, une réception et des salles de conférence.

### **3. Incidences financières**

---

L'investissement total prévu pour l'acquisition du mobilier, des décors et du matériel technique spécialisé se monte à CHF 1'200'000, dont CHF 200'000 à charge de CommuNyon pour NRTV, qui bénéficiera par conséquent d'infrastructures – certes mutualisées – à un prix extrêmement favorable en tenant compte de la valeur des aménagements prévus pour ce centre de médias.

Région de Nyon propose donc la répartition du montant à charge de CommuNyon selon les principes DISREN de la manière suivante :

- *Cercle porteur* : Gland et Nyon à hauteur de CHF 50'000.- chacun ;
- *Cercle solidaire* : l'ensemble des Communes participant au DISREN assumeront selon la clé de répartition définie, les CHF 100'000.- restants.

Avec une diminution des frais de production totaux annoncée de CHF 80'000.- par année (pour des charges d'environ CHF 420'000.-), le retour sur investissement est attendu dès la fin 2021.

### **4. Conclusion**

---

Comme exposé en introduction, mais aussi dans la communication municipale au Conseil communal 164/2019 déposée ce même jour, Nyon Région Télévision est devenu en quelques années un acteur incontournable de l'actualité sportive, culturelle, sociale et politique de notre région.

Sachant que la Ville de Nyon participe déjà très activement au financement de ce média (subventionnement annuel à hauteur de la moitié des charges de fonctionnement), la Municipalité ne peut que se réjouir de la volonté de CommuNyon de mieux maîtriser ses coûts de production, tout en augmentant encore la qualité des prestations offertes.

Mais surtout, la Municipalité se félicite de l'enthousiasme de la Ville de Gland et de Région de Nyon à participer à la création de ce pôle média. C'est un exemple supplémentaire de la possibilité d'une collaboration supra-communale constructive et réussie

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 165/2019 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour l'acquisition de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision

**ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 50'000.- TTC pour financer l'acquisition de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa prise de décision par voie électronique du 9 juin 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

**FICHE D'INVESTISSEMENT**

**PREAVIS No. 165 / 2019**

**Création d'un pôle média à Gland et nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision**

Date: Nyon le

12.06.2019

**Demande d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.-**

<b>Situation des préavis au 12.06.2019</b>	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des préavis votés par le Conseil communal	23 536 763	140 743 407	39 200 329	26 344 802	13 472 665	2 759 800

<b>Situation des emprunts au 12.06.2019</b>	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Plafond d'emprunt selon préavis N°15/2016 adopté le 12.12.2016	225 000 000	225 000 000	225 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000
Emprunts au 1er janvier	142 797 505	156 706 657	168 024 886	213 000 000	263 000 000	289 000 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	13 909 152	11 318 229	44 975 114	50 000 000	26 000 000	-1 500 000
Emprunts fin période/date du jour	156 706 657	168 024 886	213 000 000	263 000 000	289 000 000	287 500 000

<b>Cautionnements et garanties</b>	
Plafond (préavis N°15/2016)	30 000 000
Engagé	-9 065 100
Caution demandée	0
Disponible	20 934 900

<b>Dépenses et recettes d'investissement</b>	CHF	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>					
		2019	2020	2021	2022	2023	2019-2023
<b>Descriptif/Libellé</b>							
Participation Nyon	50 000	50 000	0	0	0	0	50 000
<b>Total de l'investissement</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>

<b>Estimation amort. + entretien</b>		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	10 000	
	<b>10 000</b>	

<b>Financement du préavis</b>	CHF
<b>Budget de fonctionnement:</b>	
Trésorerie courante	
<b>Investissement:</b>	
Emprunts	50 000
<b>Total des besoins en financement</b>	

<b>Coûts d'exploitation</b>	Libellé / années	<b>Estimation des coûts d'exploitation</b>					
		2019	2020	2021	2022	2023	2019-2023
<b>Coût total d'exploitation</b>		<b>1 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>45 000</b>
Intérêts en %	2,00%	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
Entretien		0	0	0	0	0	0
Amortissements		0	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Recettes		0	0	0	0	0	0
<b>Coûts nets d'exploitation</b>		<b>1 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>11 000</b>	<b>45 000</b>